

Sous-section 3.—Sylviculture

On a considérablement étendu en ces cinq dernières années le champ des recherches en sylviculture et les moyens de traiter les produits de la forêt. Le gouvernement fédéral, plusieurs gouvernements provinciaux, l'Institut de recherches sur la pâte et le papier du Canada, les quatre universités dotées d'une faculté de génie forestier et un certain nombre d'industries importantes effectuent aussi des recherches dans ces domaines. Le service forestier du ministère des Ressources et du Développement économique poursuit des recherches en sylviculture, en administration forestière; il étudie les méthodes de relevés aériens des forêts, la protection contre le feu et l'économie forestière. Il compte des bureaux régionaux et des stations d'expérimentation dans les provinces de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta. Un vaste programme de recherches se poursuit aux stations expérimentales et ailleurs, où l'on collabore de plus en plus avec les autorités provinciales et les industries.

Les recherches en sylviculture et en administration forestière se sont concentrées, depuis la seconde Grande Guerre, sur les questions du reboisement, de la croissance et de l'évolution des peuplements, ainsi que sur les méthodes de coupe. On mène une enquête sur le reboisement des sols depuis les montagnes Rocheuses jusqu'à la côte de l'Atlantique; cette enquête a déjà fourni des renseignements sur le reboisement des régions où les bois ont été coupés ou brûlés. On y a intensifié le travail en vue de déterminer les facteurs du succès ou de l'insuccès du reboisement et pour trouver des moyens pratiques afin de le favoriser. On étudie la croissance et le remplacement des essences les plus importantes, ainsi que le perfectionnement de normes satisfaisantes de classement des emplacements forestiers en vue d'y favoriser la croissance et le rendement. Les recherches sur la culture des arbres portent aussi sur la reproduction artificielle par la sélection et le développement de lignées supérieures. L'étude de l'administration forestière vise à mettre au point des méthodes permettant d'appliquer aux régions forestières les connaissances acquises en matière de sylviculture, de réglementation de la coupe et de la protection des forêts afin de les maintenir à leur plus haut niveau de productivité. On a élaboré un programme d'administration forestière applicable dans une région de 300 milles carrés par une importante industrie de pâte et de papier, en vue de démontrer la possibilité d'obtenir un rendement continu.

La lutte contre les feux de forêts revêt au Canada une grande importance; les autorités tant fédérales que provinciales s'y intéressent au plus haut point. La protection des forêts contre le feu, sur les terres de la Couronne, relève des services forestiers provinciaux, mais le gouvernement fédéral y voit lui-même dans les parcs nationaux, les stations d'expérimentation forestière et les forêts qu'il possède au Yukon et dans les territoires du Nord-Ouest. Les autres organismes qui ont pour objet de protéger les forêts contre le feu dans leurs territoires respectifs sont les associations de protection des forêts dans la province de Québec et le personnel des industries forestières qui, en Nouvelle-Écosse et dans la Colombie-Britannique, possèdent leurs propres terres à bois. Dans le domaine des recherches sur la protection des forêts contre l'incendie, le Service forestier fédéral collabore par tous les moyens avec les services forestiers provinciaux dans l'application des meilleures méthodes de lutte contre les feux de forêts. Jusqu'ici, les travaux de ce service ont porté sur les recherches relatives aux risques de feux de forêts et sur l'outillage et les méthodes techniques de lutter contre le feu. On s'attache toutefois de plus en plus à étudier des programmes de lutte contre le feu, la cartographie des régions visibles,